

3

LES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN DÉMOCRATIE



Toutes les citoyennes et tous les citoyens qui vivent dans une démocratie ont des droits civiques et politiques garantis, qui sont généralement décrits dans un document juridique qui fait partie de la Constitution, comme une charte des droits. Ce document limite les pouvoirs du gouvernement, explique les libertés qui sont garanties à toutes et à tous et protège la population des abus de pouvoir du gouvernement.

Un **droit** est un concept juridique ou une liberté protégée. Pour obtenir des droits, il faut généralement les réclamer (par la voie des tribunaux, et même parfois en manifestant) ; ils ne sont pas toujours librement consentis. Les droits s'accompagnent de responsabilités. Une **responsabilité** est un devoir ou une obligation. C'est en quelque sorte une action qui doit être effectuée afin que certains droits soient respectés.

Au Canada, nos droits sont protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Charte du Canada est admirée partout dans le monde et a inspiré de nombreux autres pays. La Charte contient sept articles distincts :

Les libertés fondamentales incluent la liberté de conscience et de religion, la liberté de pensée, de croyance et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication ; la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association.

Les droits démocratiques incluent le droit pour toute citoyenne/citoyen canadien de 18 ans et plus de voter et d'être candidate/candidat aux élections, ainsi que l'obligation, pour tout gouvernement, d'organiser des élections au moins tous les cinq ans et pour les élus de se réunir au moins une fois par an.

La liberté de circulation et d'établissement signifie que toute citoyenne et tout citoyen canadien a le droit de travailler et de vivre dans n'importe quelle province ou n'importe quel territoire du Canada. Les citoyennes/citoyens canadiens ont aussi le droit de demeurer au Canada, d'en sortir et d'y revenir librement.

Les garanties juridiques comprennent notamment le droit, pour toute citoyenne/citoyen canadien, d'être informé de son droit d'avoir recours à une avocate/un avocat en cas d'arrestation, d'être jugé dans un délai raisonnable et d'être présumé innocente/innocent tant qu'elle/qu'il n'est pas déclaré coupable.

Les droits à l'égalité comprennent notamment le droit, pour toute citoyenne/citoyen canadien, de ne pas subir de discrimination pour des raisons de race, d'origine nationale ou ethnique, de couleur, de religion, de sexe, d'âge ou de déficiences mentales ou physiques.

Les droits sur les langues officielles du Canada comprennent notamment le droit pour toute citoyenne/citoyen canadien d'utiliser l'anglais ou le français dans ses communications avec le gouvernement fédéral du Canada et certains gouvernements provinciaux.

Les droits à l'instruction dans la langue de la minorité comprennent notamment le droit, pour toute personne appartenant à une minorité francophone ou anglophone d'une province ou d'un territoire, d'être instruit dans sa langue.

UNITÉ 3 : LES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN DÉMOCRATIE

QUESTIONS D'ENQUÊTE

Quels sont mes droits en tant que Canadienne/Canadien ?
Quelles sont les responsabilités qui accompagnent mes droits ?

APERÇU

Pour être des citoyennes et citoyens actifs et efficaces, les Canadiennes et les Canadiens doivent comprendre leurs droits et responsabilités.

Dans cette unité, les élèves explorent leurs droits à l'école, en tant qu'élément de départ d'une discussion sur les droits et libertés dans une démocratie. Les élèves examineront les sept sections de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Dans le cadre d'une course au trésor, les élèves exploreront la Charte afin d'en développer une meilleure compréhension. Dans l'activité de Conclusion, les élèves réfléchiront aux responsabilités qui accompagnent leurs droits.

OBJECTIFS

À la fin de l'unité, je pourrai...

- penser de manière critique aux droits et responsabilités à l'école (Concepts de la pensée critique –Importance) ;
- interpréter les droits politiques et civils décrits dans la *Charte canadienne des droits et libertés* (Concepts de la pensée critique –Importance) ;
- comprendre les responsabilités que nous avons en tant que citoyennes canadiennes/citoyens canadiens ;
- reconnaître la discrimination et promouvoir les principes d'équité, de droits de la personne et de participation démocratique.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

JE PEUX...

- décrire mes droits et responsabilités à l'école, et en quoi ils sont importants ;
- expliquer pourquoi la *Charte canadienne des droits et libertés* a une portée et une signification différentes pour des personnes et des groupes différents ;
- décrire les façons dont la Charte influe sur ma vie ;
- expliquer les responsabilités qui accompagnent mes droits et libertés ;
- analyser l'importance des principes d'égalité, de droits de la personne et de participation démocratique.

LIENS AVEC LE PROGRAMME-CADRE

	<i>Attentes</i>	<i>Contenus d'apprentissage</i>
Études sociales	5^e – B3. Droits et responsabilités : expliquer les droits et les responsabilités liés à la citoyenneté ainsi que le rôle des différents paliers de gouvernement du Canada. Incluant les gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits. (ACCENT SUR : Importance)	5^e – B3.1 décrire des droits et des responsabilités liés à la citoyenneté canadienne (p. ex., droit de vote pour tous, d'être à l'abri de la discrimination, de s'exprimer librement; responsabilité de respecter les droits d'autrui, de participer au processus électoral, de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans sa communauté)
Écriture	Préécriture : planifier ses projets d'écriture en utilisant des stratégies et des outils de préécriture. Rédaction : produire à la main et à l'ordinateur des textes variés présentant les caractéristiques des formes de discours et des genres de textes à l'étude.	déterminer, seul ou en groupe, le sujet, les destinataires, l'intention d'écriture et le genre de texte à produire dans diverses situations d'écriture Examiner, par l'objectivation, ses choix et son application des techniques et des outils de correction pour améliorer ses productions écrites.
Lecture	Lecture : lire divers textes imprimés et électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens dans des situations variées. Réaction à la lecture : expliquer les textes lus en faisant des rapprochements avec d'autres textes et ses expériences personnelles. Littératie critique : démontrer des habiletés en littératie critique en mettant en évidence le rôle et l'influence des textes dans la société.	démontrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée. exprimer et justifier son appréciation d'un texte à l'aide d'un questionnement sur les éléments d'écriture. émettre une opinion personnelle sur le message véhiculé par un texte en s'appuyant sur les faits ou les éléments pouvant influencer le comportement des destinataires.

NEURONES EN ACTION

Droits c. Responsabilités

1. Discutez du concept de « droit » et demandez aux élèves de dresser une liste de leurs droits à l'école. Un droit est une liberté qui est protégée. Quelques exemples :

- Le droit d'apprendre et de recevoir une éducation
- Le droit de s'exprimer
- Le droit à un établissement propre et sécuritaire
- Le droit d'être traité équitablement et avec respect
- Le droit de se faire ses propres amies/amis

2. Soulignez le fait que ces droits viennent avec des responsabilités. Une responsabilité est un devoir, une obligation ou une attente quant à la façon dont vous devez agir.

Passez en revue le code de conduite de l'école (vous le trouverez sur le site internet de l'école ou du conseil scolaire ou dans l'agenda des élèves). Reliez les responsabilités des élèves à la liste des droits créée en classe, et étoffez-la, au besoin.

3. En petits groupes, demandez aux élèves de dégager une liste d'attentes s'appliquant aux élèves et au personnel enseignant qui pourraient être ajoutées au code de conduite de l'école.

4. Ensuite, faites le point avec l'ensemble de la classe.

Questions d'orientation :

- Pourquoi est-il important de connaître vos droits ?
- Pourquoi est-il important de connaître vos responsabilités ?
- Pourquoi est-il important d'être une/un élève responsable ? En quoi cette façon d'agir contribue-t-elle au bien-être de la communauté scolaire ?
- Pensez-vous que les élèves connaissent leurs droits et responsabilités à l'école ? Comment pourrait-on les sensibiliser davantage ?

SUIVI

1. Distribuez des copies du guide d'anticipation (fiche 3.1) afin d'évaluer les connaissances des élèves sur les droits au Canada.

2. En classe, examinez les sept catégories de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Vous pouvez utiliser le document 3.2 ou les diapositives d'accompagnement pour soutenir la révision ou vous référer à la version originale.

3. Les élèves participeront à une course au trésor en se servant du résumé de la *Charte canadienne des droits et libertés* (fiche 3.3). Le but de cette activité est d'aider les élèves à interpréter la Charte et à comprendre ce qu'elle signifie pour différents groupes. Accordez aux élèves suffisamment de temps pour faire l'activité de façon indépendante, et ensuite pour partager leurs réponses en groupes de deux ou en petits groupes.

Activité alternative :

Individuellement, en groupe de deux ou de plusieurs élèves, demandez à ces dernières/derniers de produire une affiche ou une brochure (à leur guise) visant à informer les nouveaux arrivants au Canada de leurs droits.

Exemples de critères :

- Choisissez trois droits qui, selon vous, sont les plus importants pour de nouveaux arrivants au Canada.
- Trouvez un titre accrocheur qui attirera l'attention de votre public cible.
- Utilisez des symboles permettant d'expliquer ces droits aux élèves qui sont en apprentissage du français.
- Choisissez les titres qui sont pertinents et reflètent le droit choisi.

CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES

1. En paires ou en petits groupes, les élèves devront réfléchir aux responsabilités qui accompagnent chaque droit au moyen de la fiche 3.4. Ensuite, faites le point en classe.

2. Lancez une dernière discussion sur les droits et les responsabilités, ou demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions sur l'une ou plusieurs des questions suivantes :

- Selon vous, quelles sont les responsabilités et quels sont les droits les plus importants et pourquoi ?
- Pourquoi les principes d'égalité et de diversité sont-ils importants ? Comment se reflètent-ils dans la Charte ?
- Quelle est la différence entre égalité et équité ? (fiche 3.5)

CONSEILS AU PERSONNEL ENSEIGNANT

- Envisagez d'inviter la directrice/le directeur ou la directrice le directeur adjoint à écouter les suggestions des élèves concernant la liste d'attentes qui pourraient être ajoutées au code de conduite de l'école ou les moyens d'améliorer la sensibilisation des élèves face à leurs droits et responsabilités.
- Les règles de votre classe ont-elles besoin d'être mises à jour ? Travaillez avec votre classe pour les écrire dans la fiche 'Mes droits et responsabilités'.

UNITÉ 3 : LES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN DÉMOCRATIE

ÉVALUATION

Type d'évaluation	Aspect de l'unité	Questions d'orientation pour les enseignants
AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE	NEURONES EN ACTION	Les élèves peuvent-elles/ils faire la distinction entre les droits et les responsabilités ? Les élèves peuvent-elles/ils transposer cette connaissance d'un contexte scolaire à un contexte plus vaste (communauté ou pays) ?
EN TANT QU'APPRENTISSAGE	SUIVI	Les élèves comprennent-elles/ils les concepts et la terminologie ? Les élèves utilisent-elles/ils les titres et les mots clés pour les sections pertinentes ?
DE L'APPRENTISSAGE	SUIVI : Course au trésor CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES	Les élèves peuvent-elles/ils utiliser des exemples de la Charte comme évidence ? Les élèves peuvent-elles/ils expliquer leurs responsabilités en tant que citoyennes et citoyens du Canada ? Les élèves peuvent-elles/ils faire des liens entre la Charte et l'importance de l'égalité et de la diversité ? Est-ce que les élèves sont en mesure d'expliquer la différence entre l'équité et l'égalité ?

APPRENTISSAGE POUR TOUTES ET TOUS

Plans d'enseignement individualisés	<p>Modifications</p> <ul style="list-style-type: none"> Donnez aux élèves des exemples concrets pour les aider à comprendre les droits compris dans la Charte. <p>Enrichissement</p> <ul style="list-style-type: none"> Laissez les élèves explorer le document original pour se familiariser avec cette terminologie plus complexe. Les élèves peuvent préparer des études de cas qui exposent une violation des droits et des libertés au Canada. Les autres élèves déterminent si le problème peut être réglé en invoquant la Charte.
ALF	<ul style="list-style-type: none"> Remettez un glossaire des termes clés.
Pédagogie adaptée à la culture	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves qui proviennent de différents milieux ont parfois des opinions différentes sur les droits collectifs par rapport aux droits individuels. Les élèves ne seront pas tous d'accord avec les droits défendus dans la Charte. Veillez à instaurer un climat propice à des discussions respectueuses. <p>Point de vue autochtone</p> <ul style="list-style-type: none"> La Charte comprend de nombreux concepts inspirés de la gouvernance autochtone. La comparaison de ces concepts constitue un excellent point de départ pour approfondir la compréhension des élèves et les aider à établir des liens.